

# QUI PEUT DONNER ?

AGRICULTEURS, COOPÉRATIVES,  
DONNEZ, VOUS Y GAGNEZ !

## AGRICULTEURS



« Je donne des pommes depuis quelques années à plusieurs associations. Malgré l'arrêt de ma production de Granny, **j'ai gardé ces pommiers uniquement pour l'aide alimentaire.** »

Xavier PERRET DU CRAY, producteur en Occitanie (34)

## ENTREPRISES AGRICOLES

« **Les produits issus des refus par nos clients doivent avoir une seconde vie**, dans la mesure où le produit est sain et loyal. Ils sont alors proposés aux personnes dans le besoin. Cela permet aussi de lutter contre le gaspillage alimentaire, engagement fort de notre entreprise. Le don est une action simple car SOLAAL s'occupe de la relation avec les associations. Sinon ce serait assez laborieux ! »

Didier FOULON, président de Kultive et membre de Demain la Terre



## MAGASIN DE PRODUCTEURS



« Les membres du conseil d'administration de l'association du magasin de producteurs ont décidé d'un commun accord d'effectuer un don. Nous avons ensuite choisi le type de produits et les volumes. Puis, SOLAAL a tout organisé et nous a mis en relation avec des associations de proximité. L'intérêt de ce fonctionnement, c'est que **le magasin donne, tout en rémunérant le producteur.** »

Pascale THOMASSON, productrice en Auvergne-Rhône-Alpes (74)



## LE SAVIEZ-VOUS ?

SOLAAL vous aide gratuitement dans l'organisation du don et assure le service après don !



SOLAAL PEUT INTERVENIR À CHAQUE ÉTAPE DU DON POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE DÉMARCHÉ SOLIDAIRE.

## LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS (OP)



« **Les dons ont été favorisés par les mesures communautaires prévues pour compenser l'embargo russe.** C'est un dispositif qui demande une forte mobilisation (préparation des dons, contrôles administratifs sur place, gestion des attestations de dons) mais SOLAAL en a facilité la gestion car elle maîtrise les rouages de l'aide alimentaire. Nous sommes allés plus vite ensemble ! »

**Laurent MALDÈS**, directeur commercial de la coopérative Blue Whale

## MAGASIN DE COOPÉRATIVE

« Faire don des invendus permet le réemploi de nos stocks par des associations, pour leurs bénéficiaires. Cette opération, que nous avons appelée **néo.stock** en interne, s'inscrit dans la **démarche globale RSE** de Sicap SA. Nous sommes fiers de mettre en place une initiative supplémentaire au sein de l'entreprise et de faire de nos valeurs des actions concrètes. »

**Cyril BLANCHARD**, directeur général de Sicap SA, magasins Gamm vert



## ADHÉRENTS D'UN SYNDICAT PROFESSIONNEL



« Nous avons douze **organisations** de producteurs **adhérentes** à l'UGPVB. Ce sont elles qui **décident de donner** des œufs chaque année. »

**Yves-Marie BEAUDET**, représentant de la section œufs de l'UGPVB

**SOLAAL CONTRIBUE À LA DIVERSITÉ ALIMENTAIRE DES PLUS DÉMUNIS EN PRODUITS FRAIS**

**CONTACTEZ SOLAAL : 01 53 83 47 89 • dons@solaal.org • www.solaal.org**